

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS



Réunion du Comité Syndical  
du 15 octobre 2020

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1041	20	6	1	7

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, **jeudi 15 octobre 2020 à 14 h** à SAINT-MALO-DE-LA-LANDE, salle du Pôle de Proximité de la Communauté de communes, sur convocation du 29 septembre 2020.

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : David LEGOUET

**ETAIENT PRESENTS**

Délégués du conseil départemental titulaires :

Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville  
M. Gilles LELONG, canton Tourlaville  
M. Alain NAVARRET, canton Bréhal

Déléguée du conseil départemental suppléante :

Mme Maryse HEDOUIN, canton Quettreville-Sur-Sienne

Délégués des EPCI titulaires :

Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin  
M. David LEGOUET, Communauté d'agglomération du Cotentin  
M. Jean-Marie POULAIN, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

**ETAIENT EXCUSES**

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances  
M. Jacques COQUELIN, canton Valognes  
M. Jean-Paul FORTIN, canton La Hague  
M. Jean-Marc JULIENNE, canton Granville  
M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire  
M. Jean MORIN, canton Créances

Délégués des EPCI titulaires :

M. Jean-René LECHATREUX, Communauté d'agglomération du Cotentin  
Mme Manuela MAHIER, Communauté d'agglomération du Cotentin  
M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération du Cotentin  
M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage  
Mme Claude BOSQUET, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage  
M. Didier LEGUELINEL, Communauté de communes Granville Terre et Mer

**Adhésion du SMEL à la structure fédérative de recherche « Mer Littoral Normand » :  
(MerLiN)**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de séance du 15 octobre 2020 ;

Vu le projet de création d'une fédération de recherche normande « MerLiN » pour mener des actions communes et intégrées avec des structures intervenantes dans les disciplines suivantes : la biologie (physiologie, éthologie, écologie), la géographie, la géomorphologie, la physique, les sciences des matériaux, les sciences humaines ;

Vu l'historique de collaborations en termes de recherche et de formation entre universités, structures de recherches et scientifiques citées au rapport de séance ;

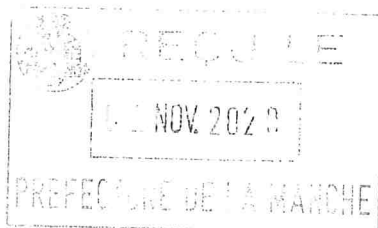
Considérant que la structure fédérative permettra de répondre de manière collective à des appels à projets transdisciplinaires régionaux, nationaux et internationaux et développer une activité scientifique collaborative et innovante pour conduire la recherche autour des 3 thèmes suivants :

- Thème I : Le Systémique : Gestion et Risques des écosystèmes côtiers face aux pressions naturelles et anthropiques ;
- Thème II : L'Organisme : Du gène à l'environnement, de l'acclimatation à l'adaptation (physiologie, écophysiologie, infectiologie et éthologie) ;
- Thème III : Les Energies et Infrastructures Marines : Innovation, impacts environnementaux et acceptabilité sociale.

Considérant qu'en lien étroit avec l'ensemble des acteurs de la bio-économie normandes, le SMEL conduit et/ou participe à des programmes d'études et de recherches en synergie avec les compétences régionales et dispose de moyens humains et équipements techniques ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Emet un favorable à l'adhésion du SMEL à la structure fédérative de recherche « Mer Littoral Normand » (MerLiN) qui devra être labellisée par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur présentation de l'université de Caen Normandie ;
- Autorise le Président du SMEL à signer tous documents inhérents à l'adhésion à cette structure fédérative de recherche.



**Pour extrait conforme,**

**Le président du SMEL,**

**Alain NAVARRET**